



Baseball Nouveau-Brunswick
900, chemin Hanwell, bureau 31
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 6A2

MISE À JOUR DES CRITÈRES ET DES LIGNES DIRECTRICES DE L'ASSOCIATION

Conformément à son mandat, Baseball Nouveau-Brunswick fait toujours de la promotion et de la croissance du baseball sa principale priorité. Assurer la croissance et le développement à long terme de notre sport, surtout à l'échelle locale, est un aspect essentiel au succès à long terme de tout programme ou groupe.

Tout groupe qui partage les valeurs susmentionnées et qui souhaite être officiellement admis comme association membre de Baseball NB doit se conformer aux critères suivants, sans quoi sa demande ne pourra être prise en considération :

- Une nouvelle association n'est pas autorisée à exercer ses activités dans une zone géographique où il existe déjà une association membre de Baseball NB;
- Une nouvelle association doit aviser Baseball NB de ses intentions, de ses volontés et de la raison de sa demande en les envoyant par courriel à la direction générale (director@baseballnb.ca) et à la présidence (president@baseballnb.ca) de Baseball NB;
- Une nouvelle association doit démontrer clairement qu'elle a l'intention d'œuvrer pour la croissance et le développement du baseball dans la région. Il lui faut au minimum inclure à sa demande des détails sur la population, l'infrastructure, les arbitres, le soutien municipal, etc. qui favoriseront une telle croissance;
- Une nouvelle association doit présenter, dans le cadre du processus de candidature, une liste de personnes qui constitueront le conseil d'administration, au minimum un membre à chacun des postes suivants : la présidence, la vice-présidence et la trésorerie;
- Une nouvelle association doit présenter, dans le cadre de son processus de candidature, la preuve d'une institution financière auprès de laquelle elle a l'intention d'ouvrir son compte bancaire. Si des lettres de confirmation de Baseball NB sont exigées, celles-ci seront délivrées une fois que la demande est approuvée;
- Une nouvelle association doit, dans le cadre de son processus de candidature, s'engager à créer un document de règlements ou de lignes directrices (des règlements administratifs ou une constitution) qui régira l'association et ses politiques.

Les associations doivent s'assurer de respecter tous les critères susmentionnés et d'envoyer leur demande à Baseball NB au plus tard le 1^{er} février l'année en cours afin d'être pris en considération pour la saison suivante. Le comité directeur de Baseball NB examinera toutes les demandes officielles lors de sa prochaine assemblée générale annuelle.